# Bulletin d'information N°41
## Mars 2023

La cérémonie des voeux a de nouveau pu avoir lieu,
le vendredi 13 janvier 2023.

Dans la salle Alain Rouvière,
en présence du Président de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas,
d'élus voisins, des pompiers, de représentants associatifs,
vous êtes venus partager le verre de l'amitié
lors de ce moment d'échange autour des projets communaux.

LE MOT DU MAIRE

# EDITORIAL

Chères vinezacoises, chers vinezacois,

Pour cette année 2023 qui s'installe désormais, nos vies prennent place dans un contexte qui peut être pesant. Il y a la vie contrainte, celle de la hausse des prix, de nos conditions de travail, du changement climatique ou de la guerre sur notre continent. De quoi, parfois, être pessimiste.

Et puis il y a la vie choisie, celle sur laquelle nous avons pleinement prise, et pour nous, cette vie, elle est à Vinezac. Cette vie choisie se déploie dans nos temps de pause, de congés, de retraite. Elle prend place partout, dans nos maisons, nos rues et chemins, nos commerces et nos salles communales, sur nos vélos ou avec un ballon dans nos pieds et des espoirs dans nos esprits.

Cette vie, pleine de variété, il ne tient qu'à nous de l'animer. C'est ce que nous faisons au quotidien en nous rencontrant, nous parlant et même, soyons honnêtes, parfois en nous engueulant un peu. C'est le prix des volontés et des impatiences, c'est ce qui permet de décider et, ainsi, d'agir. Nous pouvons alors apprécier ce qui est fait et, ensemble, imaginer ce que nous pourrions faire pour demain. Il reste beaucoup à penser et à réaliser, vos propositions sont les bienvenues.

A Vinezac, il ne peut y avoir de vies en retrait, il y a de la place pour tous. Il y a celles et ceux qui ont des certitudes, qui savent, ceux qui doutent et qui s'inquiètent. Nous faisons village commun avec, comme disait le poète, celui qui croit au ciel et celui qui n'y croit pas.

Le Conseil municipal passe du temps pour mettre en forme les différents engagements, pour faire de Vinezac un endroit où l'on peut s'épanouir, … que l'on aille à l'école, au foot, à la bibliothèque ou à la belote.

Autant de moments que nous vivons en commun, avec la joie et la bonne humeur au cœur. C'est le caractère de notre village et il y a là de quoi choisir l'optimisme.

Comme chaque année, c'est l'objet de ce bulletin que de maintenir le lien avec vous.

**Bonne année 2023 à la commune de Vinezac !**

André Laurent

# Conseil municipal

Le Conseil municipal se modifie quelque peu.

Julie Mallon et Mélanie Berne-de-Montgolfier ont présenté leurs démissions de Conseillères municipales.

Julie à vendu sa maison des Lombards pour aller s'installer dans la commune de Cassagnabère-Tournas en Haute-Garonne. Cela fait un peu loin pour participer à la vie municipale. Elle le regrette, mais elle met son énergie au service de la vie associative de sa nouvelle résidence, quand elle n'est pas occupée par sa vie de famille toute proche. Nous la remercions pour ces huit années passées au Conseil municipal de Vinezac.

Mélanie n'a pas pu donner tout le temps qu'elle aurait souhaité au cours de ces trois dernières années, notamment pour raisons de santé. Elle préfère passer la main.

Elus 16ème et 17ème sur la liste, Brigitte Moulin et Renaud Moulin deviennent Conseillers municipaux. Ils connaissent déjà la fonction, pour l'avoir exercée de nombreuses années dans les mandats précédents. Nous comptons sur leur énergie et leur enthousiasme pour animer nos débats.

## Le Maire et les Adjoints

| Le Maire | 1er Adjoint | 2ème Adjointe | 3ème Adjoint | 4ème Adjointe |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |
| **André Laurent** | **Thierry Debard** | **Karine Ladet** | **Thomas Inselin** | **Odile Boissin** |

## Les Conseillers municipaux

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | | |
| **Thierry Blanc** | **Guillaume Grasset** | **Guillaume Lopez** | **Laure Vielfaure** |
| | | | |
| **Régis Arlaud** | **Laurence Teil** | **Patrick Rey** | **Marie-Laure Westerloppe** |

TROMBINOSCOPE

# PLUi

Les travaux sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), menés par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) en lien avec les 28 communes qui la composent se poursuivent.

Un certain nombre de vinezacois ont pu assister à l'une des réunions présentant l'avancée de ces travaux. Les techniciens en charge du PLUi ont rappelé le cadre législatif, et présenté l'ensemble des diagnostics (habitat, humain, agricole, paysager, environnemental, économique, touristique) qui permettent de déterminer les orientations du PLUi.

A partir de ces données très riches, les élus de la CCBA écriront un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document qui régit l'usage du sol. Il consigne notamment les objectifs et les orientations générales de développement économique, social, urbanistique et environnemental d'un territoire.

Thierry Debard

# Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

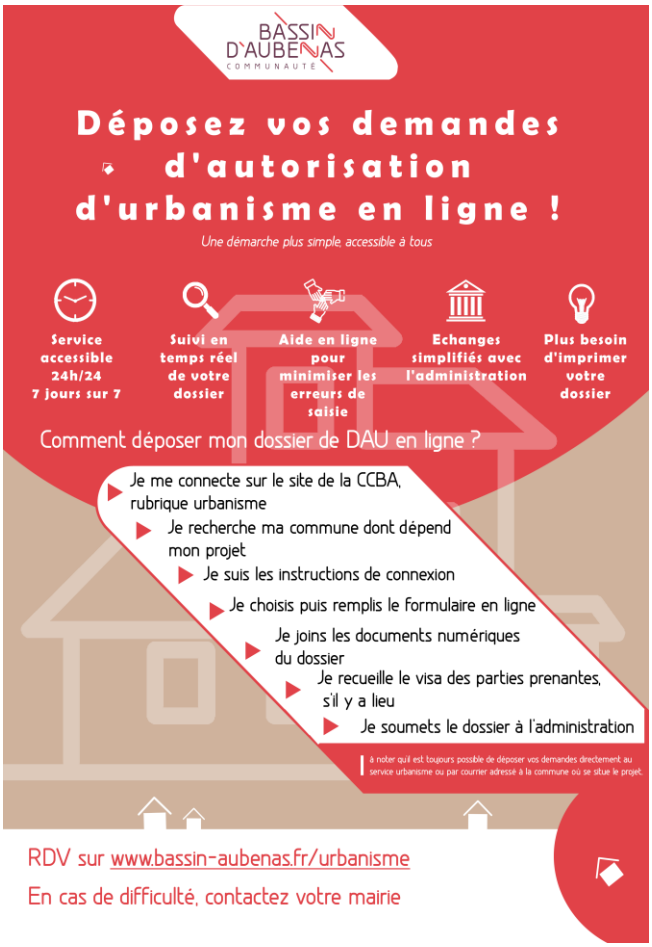


Depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer en ligne vos demandes d'autorisation d'urbanisme : déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis de construire, permis d'aménager.

Pour cela, vous pouvez vous rendre à la page urbanisme de la CCBA (www.bassin-aubenas.fr) sur laquelle vous trouverez un lien vous amenant sur la plateforme de dépôt en ligne, ou directement sur le Portail Usager Urbanisme (https://sve.sirap.fr).

Il vous suffit ensuite de sélectionner la commune dans laquelle vous voulez déposer une demande, de vous enregistrer ou vous connecter, et de suivre les consignes…

Vous trouverez sur le site du service public (www.service-public.fr) de nombreux renseignements ainsi qu'une plateforme d'assistance à la constitution de votre dossier de demande.

Le dépôt en ligne des autorisations d'urbanisme a de nombreux avantages : plus besoin d'imprimer plusieurs exemplaires des dossiers, gain de temps dans les échanges et le suivi du dossier, accessibilité 24h/24 et 7j/7.

Cependant, le dépôt des dossiers en mairie reste, pour le moment, encore possible.

# Voirie

Chaque année, les élus programment des travaux d'entretien des voies communales.

Les travaux envisagés en 2022 ont été réalisés. Ils concernaient la route d'Uzer, l'accès nord du chemin du Four à Chaux, une partie du chemin de Veyras. Le coût de ces réfections de chaussée s'élève à 113 372,50 € TTC. La commune a pu bénéficier d'une participation de la CCBA à hauteur de 47 238,50 € TTC.

Pour 2023, le Conseil municipal, à partir des remontées d'information des agents communaux, mais également des vinezacois, va débattre des chantiers prioritaires pour les douze mois à venir, en fonction des possibilités budgétaires. Comme chaque année, nous sommes assistés par le "Service des Routes du Département" et nous piocherons dans notre enveloppe d'aide à l'investissement affectée par la CCBA.

Thierry Debard

# Enfouissement des réseaux

L'entrée nord du bourg a été aménagée en 2020, avec la réfection de la voirie, de l'éclairage, la sécurisation de l'accès à l'école. La redéfinition du carrefour de la Croix des Lauzes a permis la limitation de la vitesse des véhicules à l'approche de l'école.

2023 verra se prolonger plus au nord cet aménagement avec l'enfouissement des réseaux jusqu'à la route de Carlas, avec la suppression des poteaux électriques et Télécom, et la destruction du transformateur béton qui sera remplacé par un autre, plus discret, implanté vers l'entrée de l'impasse du Plus Haut Fez.

Un abribus sera également positionné sur cet espace pour le confort des collégiens et lycéens, tout en respectant les normes de sécurité liées à la présence du transformateur à proximité. Le Conseil municipal étudie avec l'aide de la Région, la possibilité de l'implantation d'autres abribus sur les trajets de transports scolaires.

Thierry Debard

# La place du Chalendas

La longueur des travaux peut en inquiéter plus d'un, avec actuellement un arrêt total du chantier. Il était délicat de les finaliser en début de saison hivernale car les semences envisagées risquaient de ne pas prendre, et les travaux auraient subi un retard supplémentaire.

Cet ensemencement s'effectuera donc dès le début du printemps, période plus favorable à la pousse des plants choisis (peu gourmands en eau).

Il sera toutefois nécessaire de s'armer d'encore d'un peu de patience : les places de parking ne seront pas utilisables pendant la période de pousse des plants, c'est-à-dire pendant quatre à six semaines. Les vinezacois pourront ensuite s'approprier cet espace, amené à devenir un lieu animé.

Thierry Debard

# Stade Pierre Courtine

La rénovation du stade de football est terminée.

C'était un équipement attendu depuis longtemps. Il a été reporté de nombreuses fois puis mis en sommeil par défaut des financements nécessaires. Les années 2019, 2020 et 2021 ont été nécessaires pour porter le dossier et le voir accepté par les nombreuses collectivités partenaires.

En 2022, les planètes se sont finalement alignées et la commune ne finance que 27% du montant total TTC du chantier, soit 228 513 €. C'est une somme importante, mais nous avons fait le pari de l'avenir. Nous avons financé cette dépense sans recourir à l'emprunt. Nous pensons donner à Vinezac un équipement utile pour les années à venir, et pour permettre à une population jeune de trouver un lieu de rencontres sportives. Le pôle d'activité de Vinezac prend ainsi sa place de commune dynamique dans le bassin d'Aubenas.

Ce stade sera un lieu de compétition, de lutte sportive mais aussi de jeu, de découverte et d'exercice physique de plein air, utile et agréable, notamment pour les élèves de notre école communale.

Des règles d'utilisation sont nécessaires pour assurer le maintien en bon état des équipements, notamment de la pelouse synthétique lestée de sable et de noyaux d'olive concassés. Avec les soins qu'apporteront les agents techniques et le respect et l'attention dont feront preuve les utilisateurs, ce stade devrait durer de nombreuses années au service des valeurs sportives dont Vinezac a choisi de faire la promotion.

André Laurent

## Inauguration

Vous êtes cordialement invités à l'inauguration du stade de foot rénové

**Le vendredi 12 mai 2023**.

A partir de 18h00 à la salle Alain Rouvière, se déroulera la cérémonie officielle avec les allocutions des personnalités présentes. Puis, aura lieu la visite des installations. Cette visite sera complétée par une déambulation vers la place du Chalendas où seront visités les équipements financés par les collectivités partenaires de la commune (aménagement de la place, épicerie/bar communal). De retour à la salle, nous partagerons le verre de l'amitié.

# Salle polyvalente

Dans le dernier bulletin d'information, nous vous informions du lancement d'une réflexion vis-à-vis d'une offre de salle polyvalente sur la commune. La Commission municipale avait souhaité dans un premier temps recueillir l'avis des habitant(e)s et des structures associatives sur l'utilisation d'une salle communale (contexte, fréquence, capacité, équipements, ...) mais aussi sur les besoins d'un futur équipement (réhabilitation et/ou agrandissement, nouvelle construction).

Une enquête a ainsi été réalisée au cours du premier semestre 2022. Le nombre de réponses recueillies a été modeste, avec trente-sept réponses d'habitant(e)s et deux réponses d'associations, mais le contenu était riche et les idées intéressantes. Merci à toutes celles et ceux qui ont pris part à ce début de réflexion. Les notions de "modularité" et "d'équipements nécessaires" reviennent régulièrement.

L'ensemble des élus a pris connaissance de ces résultats en septembre dernier et la réflexion continue sur ce nouveau projet communal, qui apparaît nécessaire pour faire face à l'évolution des besoins en équipements publics.

Guillaume Grasset

# Salle Alain Rouvière

La salle polyvalente existante est désormais dédiée aux services périscolaires (cantine et garderie). En période scolaire, elle n'est donc plus utilisable pour des animations. De plus, construite en 1977, elle avait été prévue pour une population moindre. Elle s'avère maintenant trop petite.

La salle Alain Rouvière, quant à elle, est utilisée presque exclusivement pour des activités sportives. Cependant, comme Vinezac a l'envie de garder ses festivités créatrices de lien social, le Conseil municipal a décidé de doter la salle Alain Rouvière de quelques aménagements intérieurs qui lui permettront une fonction festive lors des manifestations communales et/ou associatives. De plain-pied avec les deux parvis qui la dotent d'un environnement extérieur plus vaste, elle sera mieux adaptée, particulièrement lors des beaux jours, même si les plannings sportifs des week-ends s'en verront contraints.

La salle sera mieux organisée. Les zones de rangement seront optimisées, dédiées et faciles d'utilisation. Une zone technique (plonge, réfrigérateurs, charriots, rangements…) viendra compléter l'équipement. La date des travaux n'est pas encore arrêtée.

Si le manque de place et de salle est un problème constant dans toutes collectivités, la réflexion en cours sur la création d'une salle plus vaste et plus moderne pour Vinezac, pourra ainsi se dérouler sans pression excessive.

André Laurent

# Le projet "Alimentation"

Depuis plus d'un an que le projet maraîchage est en place, il est temps de dresser un premier bilan et de proposer les perspectives à venir.

Pour rappel, la municipalité a souhaité mettre à disposition et équiper un lieu afin qu'il retrouve sa vocation agricole d'antan. Les terrains communaux situés en dessous du cimetière ont donc été réhabilités par Samir Khouani, le maraîcher communal.

Tout le dispositif a été efficacement cofinancé par des fonds européens (Leader) destinés à accompagner la relocalisation de l'alimentation.

**Montant de l'opération : 75 100 €**
Salaire : 41 500 €
Achat de matériel et fournitures : 28 000 €
TVA : 5 600 €
**Recettes : 53 500 €**
Fonds Européenes Leader (en attente) : 52 000 €
Vente de la production : 1 500 €
**Reste à charge pour la commune : 21 600 €**

Pour compléter et finaliser ce projet, la mairie construit un plan de financement afin d'équiper le lieu de réserves d'eau de capacité suffisante pour le rendre autonome. Cet équipement est indispensable pour répondre aux besoins immédiats du jardin tout en préparant l'avenir dans le contexte incertain du réchauffement climatique. Le dossier est en cours pour obtenir les financements extérieurs indispensables.

A la fin du programme Leader (mai 2023), le Conseil municipal envisage de mettre cette exploitation maraîchère à disposition d'un agriculteur par l'intermédiaire d'une convention comportant des contreparties (par ex : qualité des produits, partenariat avec les cantines scolaires, ateliers avec l'école, etc...). Dès lors que l'accès à l'irrigation sera contractualisé, il est probable que Samir, qui aura accompagné le projet depuis le début, sera candidat à l'installation, tant il croit à sa réussite.

Ainsi les premières productions locales et bio ont pu voir le jour au cours de cette année et ont été vendues à la population (vente directe et organisation de petits points de vente), ainsi qu'à la cuisine centrale d'Aubenas qui fournit notre cantine scolaire avec des produits frais et de qualité.

Tout au long de l'année des actions pédagogiques ont été mises en place, générant du lien social et une réflexion autour de l'alimentation :

- le jardin de l'école a été créé et des ateliers ont permis aux enfants de s'initier aux pratiques du maraîchage naturel ;
- les adolescents de l'Institut Médico-Éducatif (IME) Les jardins des Tisserands (Association Béthanie) bénéficient depuis octobre 2022 et jusqu'à fin juin 2023 d'une initiation au maraîchage ;
- des ateliers ouverts aux familles de Vinezac ont été organisés pendant les vacances scolaires (merci à l'Amicale Laïque pour sa participation).

Dans la dynamique du projet, l'association locale Les Jardins du Terrier a été créée dans le but de favoriser la pérennisation du lieu. Plusieurs actions sont envisagées, comme des temps de convivialité et des chantiers participatifs (mise en place de voiles d'ombrages, etc..). L'association décidera au fil du temps de sa mutation éventuelle en Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).

Nous tenons à remercier Samir pour sa motivation et ses talents de transmission auprès des petits comme des grands !

Une journée d'animation sur ce thème sera programmée, pour que chacun puisse venir découvrir le travail fait et à venir.

Marie-Laure Westerloppe -Thomas Inselin

# Chantier de murs en pierres sèches

A partir du 10 janvier 2023, un groupe d'adultes en reconversion professionnelle, formation continue de neuf mois au Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) du Domaine Olivier de Serres au Pradel, a réhabilité des murs de pierres sèches sur deux chemins de Vinezac. Le premier se situe sous le boulodrome et le second sous le cimetière.

C'est dans le cadre des sept semaines de stages de formation au Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA) du métier de jardinier-paysagiste que ce groupe intervient auprès de la commune. Dans une bonne ambiance malgré le froid, les stagiaires, accompagnés certains jours par de jeunes lycéens en formation initiale pour le même diplôme, ont remonté les murs de pierres sèches avec patience et créativité.

Le chantier s'est terminé le 26 janvier 2023. Le formateur et référent technique de la formation Philippe Reibod, assisté de Charles Teston, paysagiste professionnel, ont encadré ce chantier que chacun pourra découvrir et apprécier tout en se promenant. Réservées aux collectivités, les interventions du CFPPA sont bénévoles et permettent aux jeunes comme aux adultes de se former sur des chantiers variés et plus ou moins complexes.

Marie-Laure Westerloppe

# Nos amis les chiens

Après avoir constaté une recrudescence de déjections canines dans les ruelles de notre village et aux alentours, il a été décidé d'y remédier en proposant aux chiens un tout nouveau WC spécialement dédié !

Une magnifique canisette faite maison a donc trouvé sa place sur le terre-plein à proximité du parking des vignes.

Ainsi nous encourageons l'utilisation de ces toilettes sans modération, afin que nos rues restent présentables pour les habitants de la commune comme pour les nombreux visiteurs de notre magnifique Village de Caractère.

Thomas Inselin

# L'école publique

Cette année encore les effectifs de l'école de Vinezac sont stables avec cent seize enfants, dont trente-huit en maternelle.

Les enfants de maternelle peuvent maintenant profiter de l'ombrière installée dans leur cour au printemps dernier. Elle a été la bienvenue en ce début d'année scolaire très chaud. La réflexion autour de l'aménagement des autres cours d'école se poursuit.

La commune souhaite vivement sensibiliser les enfants de l'école au maintien de la biodiversité, à la culture des sols, au "bien manger", à l'anti-gaspillage, au compostage, au maraîchage. C'est dans cette optique qu'elle a fait intervenir au 1er semestre 2022 l'association Vivre les Initiatives Ensemble (VIE), basée à Lachapelle-sous-Aubenas, qui a travaillé avec toutes les classes pendant douze demi-journées sur des thématiques telles que "de la graine à la graine" ou "pollinisation et biodiversité" par exemple. C'est maintenant au jardin communal que les enfants continuent de découvrir et d'apprendre sur ces thématiques en allant rencontrer notre maraîcher communal.

Je tiens à remercier l'équipe enseignante pour leur engagement sur ces actions et plus globalement pour leur investissement auprès des enfants.

Karine Ladet

# Le service périscolaire

Quelques changements à signaler.

La cuisine centrale d'Aubenas a été retenue comme prestataire pour les repas de la cantine de Vinezac. Depuis la rentrée de septembre, elle livre, en moyenne, soixante-quinze repas par jour. Elle privilégie les circuits courts et les produits bio. Elle utilise le plus souvent possible la production de notre jardin communal, et l'intègre dans ses menus.

Depuis septembre, le tarif du repas est facturé aux familles 3,90 € (la commune paie 4,40 €).

En moyenne, vingt-cinq enfants fréquentent la garderie. L'horaire du vendredi soir a été modifié afin de mieux répondre aux besoins des parents.

Depuis janvier 2023, Le tarif du temps de garderie s'élève à 1,50 €.

Je remercie chaleureusement tout le personnel communal affecté à l'école pour leur efficacité, leur engagement et leur bonne humeur.

Karine Ladet

# Cérémonie du 11 novembre

Le vendredi 11 novembre, s'est déroulée la Cérémonie de commémoration de l'armistice de la grande Guerre de 14-18. Après lecture de la lettre du Ministre par le Maire, les habitants présents se sont recueillis en mémoire des soldats morts pour la France. Un verre de l'amitié a ensuite été partagé devant la mairie.

Marie-Laure Westerloppe

# Le marché des producteurs

Cette animation au cœur du village a pour ambition de favoriser les rencontres entre les vinezacois et les vacanciers présents. L'envie de rapprocher les producteurs locaux des consommateurs, de valoriser les produits du terroir et ainsi promouvoir la qualité alimentaire. Le marché des producteurs a eu lieu tous les jeudis du 30 juin au 25 août sur la place du village.

On y trouvait des produits frais ou artisanaux pour cuisiner ou agrémenter les repas, ou encore des plats préparés sur place. Une dizaine de producteurs étaient présents : huile d'olive, châtaigne, pain, légumes, fromage, vin, lavande, vannerie, confiture, biscuits, charcuterie.

L'ambiance y était très festive grâce à l'animation musicale proposée, différente chaque semaine : chanson française, soul, blues, rap, jazzy, musique brésilienne, etc… **Il y en a eu pour tous les goûts ! Merci aux musiciens** : Hugo Ibanez, Eric Walspeck, Mickael Announ, Ghyslain, le duo brésilien Allorio. Lors de ces soirées, l'épicerie-bar Le point Nommé avait installé des tables supplémentaires en terrasse, ce qui a fait le bonheur des estivants qui ont pu profiter pleinement de ces chaudes soirées musicales.

**Les estivants :**

*"Super sympa, la musique est vraiment un plus, très agréable de pouvoir se retrouver en terrasse après une chaude journée, partager, découvrir des bons produits achetés sur place."*

*"Une animation dans le village c'est bien, pouvoir acheter des bons produits c'est appréciable, un bémol le prix de certains produits proposés."*

*"Oui c'est vrai, c'est parfois un peu cher, mais ce sont de bons produits et on n'a pas à se déplacer… de plus il y a une belle ambiance, même si l'on travaille, c'est un peu les vacances !"*

**Les producteurs :**

*"Un grand merci pour cette aventure, à renouveler, bonne ambiance, bons moments. La disposition est plutôt bien. Agrandir l'espace de marché et remplir l'intérieur avec exposants, animations. Plus d'affichage en bord de route et camping et hébergeurs environnants (et super j'ai vu l'info sur le panneau de Uzer)."*

*"Le marché a une bonne ambiance, le cadre très sympa, le bar à côté, la musique. Tout est là, sauf les clients. Il faut laisser plus de temps pour qu'ils prennent l'habitude de venir, faire plus de communication pour les touristes. Aujourd'hui nous remarquons une baisse de 30% de chiffre d'affaires sur les marchés, ce n'est peut être pas une année référence ?!?"*

**A noter dans votre agenda** : pour l'année 2023, le marché est prévu du jeudi 29 juin au jeudi 31 août. L'animation musicale sera proposée par l'épicerie-bar Le point Nommé.

**Producteur ou artisan local ?**
Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contactez-la mairie.

Odile Boissin

# Du changement dans les équipes

## L'équipe technique

Les visages changent au sein de l'équipe du service technique puisque Ludovic Brunel et Philippe Monier sont allés au bout de leur contrat (même si Philippe est resté en mairie pour mener à bien le recensement 2023).

**Un grand merci à eux pour leur travail !**

Jimmy Bonnaud est quant à lui de retour, après avoir mis fin à sa disponibilité. Nous sommes heureux de le compter de nouveau parmi nous.

L'équipe est donc actuellement composée de Charles Mercier, de Jimmy Bonnaud et de Philippe Wisniewski qui tient le rôle de technicien référent auprès des élus et de coordonateur sur le terrain.

Thomas Inselin

## L'équipe scolaire et périscolaire

Depuis le 1er janvier 2023, Monique Chevalier, qui travaillait à l'école et à la cantine depuis vingt-cinq ans, a pris une retraite bien méritée.

**Nous la remercions pour toutes ces années au service de la commune et des vinezacois et nous lui souhaitons une belle retraite !**

C'est Marie-Charlotte Lalauze qui sera nommée prochainement sur son poste de manière pérenne.

Karine Ladet

## L'équipe enseignante

Cette nouvelle année scolaire 2022-2023, l'école accueille cent seize élèves.

Aurore Fontagne et Cécile Blouin qui remplaçaient Anne Marion (GS-CE1) n'enseignent plus à Vinezac cette année.

La Directrice Florence Cadorne garde la classe de PS-MS en équipe avec Edith Gimbert qui la remplace pendant sa décharge administrative. Pour la classe de GS-CP c'est Séverine Devès qui partage sa classe avec Edith Gimbert. Florence Jacquet enseigne le CP. La classe de CE2-CM1 est enseignée par Valérie Channac et Edith Gimbert. Jean-Christophe Ruet enseigne la classe de CM2.

Karine Ladet

## La rentrée se prépare dès maintenant !

Si votre enfant est né en 2020, il doit faire sa rentrée à l'école en septembre prochain.
Vous pouvez contacter la mairie dès maintenant. La marche à suivre pour l'inscription vous sera donnée.

# Le Budget

## Compte administratif 2021

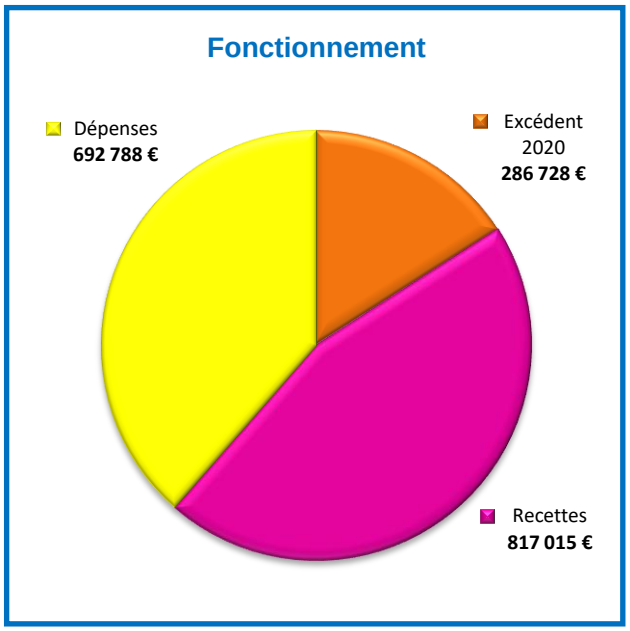


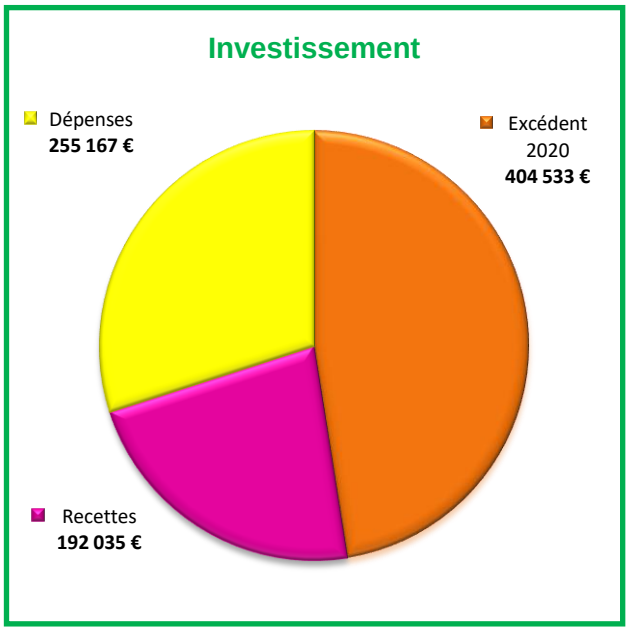


**RÉSULTAT**

**Excédent de fonctionnement de 410 955 € réparti pour :**
281 836 € en fonctionnement – recette au BP 2022
129 119 € en investissement – recette au BP 2022
(cet excédent permet de financer les restes à réaliser)

## Budget prévisionnel 2022

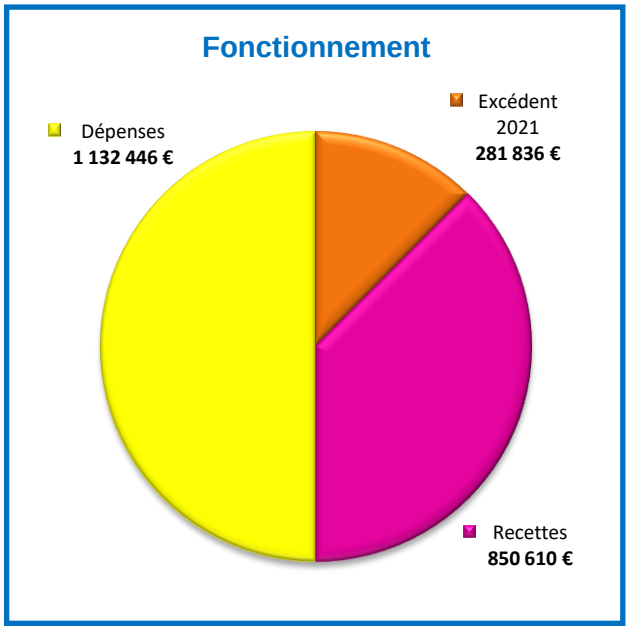


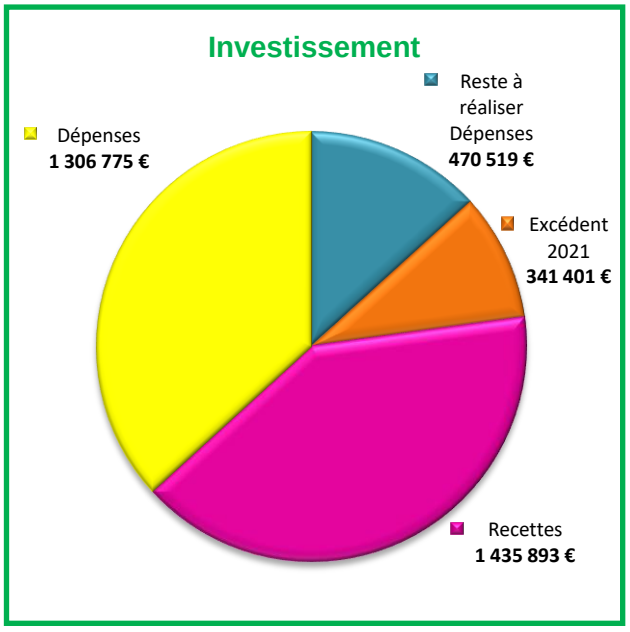


**VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022**

Taxe foncière / taux voté : 30,40% - Recette : 262 063 € (dont compensation Taxe Habitation)
Taxe foncière non bâtie / taux voté : 46,14% - Recette : 11 166 €

**Vous pouvez retrouver les notes de présentation du budget sur le site internet de la commune.**

Thomas Inselin

# Action sport et culture

Souhaitant développer des actions en faveur des jeunes de Vinezac, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a proposé différentes activités au cours de l'année. Un premier stage de vélo pour les enfants du primaire s'est déroulé, avec succès, pendant les vacances de Pâques, sous la direction de Teddy Bertrand, moniteur professionnel de VTT, ainsi qu'une initiation au jardinage assurée par Samir.

Un nouveau stage VTT de trois demi-journées a été proposé lors des vacances de Toussaint, ainsi que trois ateliers jardins. Accompagnés d'un parent, ce sont neuf jardiniers en herbe qui se sont initiés à l'agro-écologie de manière très active. Suivant les conseils avisés de Samir, les enfants ont planté des fèves et des pois gourmands, amendé le sol avec de la paille de lavandin et découvert tous les légumes du jardin communal, goûtant avec plaisir aux dernières tomates cerises ou aux physalis.

Pour cette deuxième session de l'année, les enfants se sont montrés enthousiastes. En effet, Samir a proposé la création et la culture d'un jardin de l'école de A à Z sur une parcelle communale. Cette initiative, très appréciée des enfants et enseignants, a été rendue possible grâce au soutien de la commune et de ses agents. Elle s'inscrit dans le volet Education au Territoire du projet Leader (programme européen de développement rural).

Les après-midi des vacances de Toussaint ont de nouveau été consacrés au VTT. Treize enfants de cinq à dix ans ont bénéficié de conseils techniques et se sont perfectionnés sur les chemins de Vinezac avec joie et enthousiasme. Ces deux sessions ont été financées par le CCAS et l'Amicale Laïque de l'école de Vinezac.

Enfin, une action en direction des adolescents , sous la direction du jeune peintre Xavier Olivier, a permis à un groupe de jeunes très motivés de s'initier au dessin et au graffiti. Pendant trois jours, ils ont créé puis réalisé une fresque collective sur deux lieux de la commune. La première est visible à l'intérieur de l'abri vélo sous l'église et la seconde sur le stade de football. C'est une belle œuvre collective et les jeunes ont été eux-mêmes surpris et fiers de la qualité de leur réalisation. La volonté de valoriser les compétences des jeunes et de leur permettre de participer à l'embellissement du village est donc pleinement atteinte. Le groupe a remercié Xavier Olivier pour tout ce qu'il a transmis et aussi Christiane Inselin qui a assuré l'intendance des trois journées.

Marie-Laure Westerloppe

# Action pour les Aînés

Un repas, préparé et servi par le restaurant les Galapians, a été organisé en mai dernier à la salle polyvalente. Se retrouvant, pour certains, pour la première fois depuis la crise sanitaire, les aînés ont beaucoup apprécié ce moment de convivialité.

En décembre au château Julien, un goûter et un calendrier mettant en valeur notre village (photos de Brigitte Moulin) ont également été offerts par le CCAS à une soixantaine de personnes.

Un prochain repas est prévu le **dimanche 30 Avril 2023** à la salle polyvalente.

Karine Ladet

# Les Amis de la Bibliothèque

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**MERCREDI**
**15H00-17H00**

**JEUDI**
**15H30-17H30**

**SAMEDI**
**11H00-12H00**

**INSCRIPTION ET PRÊT GRATUIT**

**5 DOCUMENTS PAR PRÊT**
**LIVRES**
**REVUES**
**SUPPORTS NUMÉRIQUES**

**RÉSEAU BDP**

La bibliothèque municipale est gérée par Les Amis de La Bibliothèque Association Loi 1901

Si vous souhaitez participer à la vie de la bibliothèque et/ou aux animations de l'association

bibliotheque.vinezac@orange.fr
Tél. : 06.02.16.50.93

Adhésion 10€

La bibliothèque municipale a été créée en 1988 avec l'aide d'une équipe de bénévoles et de la Médiathèque Départementale de l'Ardèche - MDA (ex. Bibliothèque départementale de Prêt - BDP, qui devient MDA).

***"L'objectif commun est de développer et promouvoir la lecture publique et d'une manière plus générale, l'accès à l'information, à la documentation et à la culture sous toutes leurs formes auprès des habitants de la commune et ses environs ; La bibliothèque est un service public qui participe au développement culturel et économique du territoire".***

**Fonds propres** : 1883 livres, un abonnement à la revue *Saveurs*
**Fonds MDA** : 1190 livres

La municipalité en confie la gestion à l'association Les Amis de la Bibliothèque. Elle permet l'achat de livres et l'organisation de manifestations culturelles (cours de dessin gratuits avec Jafy chaque mercredi, soirées culturelles, expositions, etc…). L'association prête les livres gratuitement.

La bibliothèque recoit les enfants de l'école toutes les trois semaines.

En 2022, la bibliothèque a accueilli l'exposition photos de Vincent Citot, projeté le Film de Christian Tran et participé au festival Les AstroNomades organisés par la CCBA. En partenariat avec l'Amicale Laïque de Vinezac, une lecture du conte s'est tenue le matin du vide-grenier et le festival "Livre en fête" a pu avoir lieu.

↑ *Vincent Citot*

*Josianne Manent et Christian Tran* →

La bibliothèque participe également au label Village en Poésie. Lors de l'événement du Printemps des Poètes, les bénévoles ont décoré les panneaux du parcours poétique avec des haïkus. Pour mars 2023, le thème imposé est frontières.

Un comité de lecture vient d'être créé. Sa première rencontre s'est tenue le lundi 23 janvier 2023. La prochaine réunion aura lieu le 6 mars 2023, dans les locaux de la bibliothèque. Pour venir discuter d'un livre qui vous a plu, d'un auteur, etc…

Pour participer au comité de lecture, ou nous rejoindre pour tout autre événement ou action, n'hésitez pas à nous contacter : Tél. 06.02.16.50.93 - Mail : bibliotheque.vinezac@orange.fr.

Josianne Manent - Christine Sève Laurent

# Association Sports et Loisirs

L'association Sports et Loisirs de Vinezac vous propose depuis plus de 30 ans des activités diverses.

Cette année ce sont cinq heures d'activités qui sont proposées au plus grand nombre, et à ce jour, à plus d'une centaine d'adhérents :

- les lundis, de 19h00 à 20h00 : cours de gym tonique (step, cardio boxing, cardio abdos fessiers, renforcement musculaire...) animé par Sylvie ;
- les mercredis de 14h00 à 15h00 : cours de cardio dance - de 15h00 à 16h00 : cours de gym douce - de 19h00 à 20h00 : cours de Pilates débutant et relaxation, animés par Sylvie ;
- les jeudis de 20h00 à 21h00 : cours de Pilates avancé, animé par Marieke.

Les membres du bureau sont démissionnaires. Nous faisons donc appel à de nouveaux bénévoles pour faire perdurer ces activités qui participent à la vie du village.

Sylvie Simon

N'hésitez pas à vous manifester auprès de Sylvie
Tél. 06.17.39.07.17 - Mail : sportserloisirsvinezac@yahoo.com.
**Nous comptons sur vous !**

# La Bonne Grappe

Le club La Bonne Grappe avec la participation du CCAS et de Jean Planques peut continuer à fonctionner malgré le manque des membres du bureau de l'association.

Cela permet aux ainés de se retrouver tous les mardis après-midi, de 14h00 à 17h00 à la salle culturelle du château Julien : jeux de société, jeux de cartes et papotages au programme, toujours dans la joie et la bonne humeur. Ils seront ravis d'accueillir de nouveaux participants.

Carole Barneoud

Le club est toujours à la recherche d'une présidente, d'une secrétaire, d'une trésorière. Si vous êtes intéressé(e) ou pour votre inscription, venez nous rejoindre les mardis de 14h00 à 17h00 au château Julien à Vinezac.

N'hésitez pas à prendre contact avec les membres du CCAS.

# Vivre à Vinezac

Daniel Bernard, Vice-président de notre association, nous a quittés. Nous redisons notre soutien et toute notre amitié à sa famille.

En septembre, la Fête du Terroir et du Patrimoine s'est déroulée sur la seule journée du dimanche 18, et a renoué avec le succès.

Nous avons accueilli trois associations : Agir contre le Diabète et ses tests de dépistage, Acadia et Neurogel en Marche afin qu'elles puissent se faire connaître et récolter des fonds, récolte de fonds à laquelle l'Association participe.

**Un grand merci à tous les bénévoles, anciens ou nouveaux qui font de cette manifestation un moment très convivial, le repas bombine restant le point fort de cette journée. Merci également aux sponsors, aux exposants, aux visiteurs et à la municipalité.**

L'exposition Arts d'Avril est prévue comme d'habitude au Château Julien, les 1er et 2 avril 2023.

Claire Mollier

# Vinezac Sauvegarder pour transmettre

L'association a connu une année 2022 bien remplie.

## Chemins et petit patrimoine

Du 7 au 25 mars nous avons accueilli un stagiaire en maçonnerie pierres sèches de l'association Le Gabion à Embrun. Il nous a aidé à remonter une partie du mur d'enceinte du petit verger des Auverges. La mairie a installé un banc sous les arbres fruitiers : repos bienvenu à l'ombre pour les marcheurs qui empruntent les sentiers de randonnée.

Du 19 avril au 6 mai nous avons reçu une première équipe de quatre jeunes avec l'association Aventures Nomades. Ils ont fabriqué des bancs avec des palettes de récupération, des tableaux noirs et des portants qui nous serviront pour des expositions futures, et également un jeu d'adresse en bois pour les enfants, installé au verger des Auverges. Une seconde équipe est venue du 6 au 16 septembre et comme nous avions un beau stock de palettes nous avons poursuivi la construction de bancs. Treize sont maintenant installés sur nos chemins.

Nous avons ensuite fêté les chemins le 15 mai en proposant deux randonnées sur des itinéraires balisés, ainsi qu'une promenade en calèche très appréciée des enfants. Nous entretenons toujours les chemins une matinée par mois sauf en été. **N'hésitez pas à venir nous aider !**

## Concerts et animation musicale, théâtre

Trois concerts à l'église les 21 mai, 22 juillet et 14 août, fête de la musique le 18 juin, animation chantée dans le bourg ancien le 10 décembre, soirée-théâtre le 19 novembre.

## Participations

Le 9 juillet nous avons tenu la buvette et animé un stand à destination des enfants à l'occasion des AstroNomades.
Participation à la journée découverte du village le 7 septembre avec les associations Dolmens et Patrimoine, l'Amicale Culturelle du Pays Ruomsois (ACPR), la Route des Eglises Romanes du Bassin de l'Ardèche (RERBA).

## Patrimoine

Animation sur les mines de fer de Merzelet du 25 octobre au 2 novembre.
Visites guidées du village en partenariat avec la mairie, en été le jour du marché, et le reste de l'année pour des groupes sur rendez-vous.
Depuis le mois d'octobre nous nous intéressons au fil et au textile : activité le vendredi de 14h30 à 17h00.

### Animations 2023

Le 20 janvier : "Le décryptage des étiquettes alimentaires"
Le 4 mars : Assemblée Générale publique
Le 25 mars : soirée théâtre
Fin avril : Fête des chemins
Le 17 juin : Vinezac en Musique
Le 22 août : concert
Le 9 décembre : Vinezac en Lumière.
Probablement une autre soirée théâtre à l'automne

Vous pouvez retrouver l'annonce de nos animations sur le site municipal ou sur le nôtre :
www.vinezacsauvegarderpourtransmettre.fr.

Vous y trouverez également des informations sur nos activités, et régulièrement :
- des comptes-rendus de nos recherches sur le patrimoine de Vinezac ;
- de nouvelles photos ;
- les annonces d'associations amies que nous relayons avec grand plaisir.

**Envoyez-nous vos suggestions et inscrivez-vous à notre lettre d'informations.**

**Nous remercions encore et toujours chaleureusement tous ceux qui nous aident :**
- soutien financier (adhérents, donateurs privés ou commerçants, participants à nos animations)
- aide logistique (personnel de la mairie et Conseil municipal)
- mise à disposition de l'église (Paroisse).

Martine Blondin - Brigitte Girard

# Cours pour la vie

Le 3 avril, l'association Cours pour la Vie a organisé un évènement de marche et de course à pied intitulé #RunAudrey, dans le but de collecter des fonds pour la lutte contre le cancer. Cet évènement, qui a lieu chaque année sur la commune de Vinezac a rassemblé cette fois encore des centaines de participants au grand cœur pour soutenir cette noble cause.

L'association Cours pour la Vie est une organisation créée en hommage à Audrey Civiate qui a vécu toute sa vie à Vinezac. Notre mission est de sensibiliser les gens à la lutte contre le cancer et collecter des fonds pour soutenir la recherche et les patients atteints de cette maladie.

Cette année, les fonds collectés lors du #RunAudrey ont été distribués à trois organisations, qui travaillent sans relâche pour aider, accompagner, soulager et améliorer les conditions de soins des malades, ainsi que pour trouver des traitements et des remèdes contre cette maladie dévastatrice. Ces organismes ont été sélectionnés pour leur engagement envers la cause et pour leur qualité et leur capacité à utiliser efficacement les fonds pour poursuivre leur travail.

Un premier chèque de 4 000 € a été remis à l'association Servire, du service Hospitalisation A Domicile (HAD) de l'hôpital. Un second chèque de 4 000 € a été remis à l'association Accueil et Accompagnement du service oncologie de l'hôpital d'Aubenas. Et pour finir, un troisième chèque de 4 000 € a été remis à la Ligue contre le cancer.

L'évènement #RunAudrey a connu un grand succès, avec des centaines de personnes qui se sont rassemblées pour soutenir la cause avec une énorme générosité. L'association Cours pour la vie remercie chaleureusement tous les participants et les donateurs pour leur soutien et leur engagement envers cette cause importante.

Ce sont pour toutes ses raisons que l'association a pris la décision de relancer l'aventure en 2023. La date du prochain #RunAudrey est fixée au 2 Avril, toujours à Vinezac.

L'association compte une nouvelle fois sur la mobilisation, la bienveillance et la générosité de tous. Plus que jamais, l'association a besoin de vous et fait appel à votre aide et votre soutien.

Le stade de football ne pouvant plus servir de parking, nous sommes à la recherche de solutions pour garer les véhicules le jour de la manifestation. Si vous avez des propositions, merci de nous contacter via notre page Facebook : association cours pour la vie ou au 06.60.65.14.16.

**Rendez-vous le 2 Avril 2023 !**
Pour partager une journée exceptionnelle et pour une bonne cause
(Précisions à venir sur notre Facebook).

Mélanie Salel

# Football Club des Jeunes de Vinezac

Le club de football à Vinezac continue de grandir, quel plaisir !

Plus de soixante jeunes ont pris leur licence au club pour cette saison 2022-2023 répartis en quatre catégories (U7 pour les plus petits, U9, U11 et U13). A cela s'ajoutent huit dirigeants pour encadrer nos jeunes et un arbitre officiel.

De nombreuses équipes sont ainsi engagées pour représenter les couleurs de Vinezac sur tous les terrains du sud Ardèche.

Pour permettre la bonne réalisation des travaux sur le stade Pierre Courtine au début de la saison, les jeunes licenciés se sont exilés, pendant deux mois, sur d'autres infrastructures, pour les entraînements. **Merci au Domaine des Ranchisses à Chassiers, à la municipalité et au club de Lablachère, pour la mise à disposition de leur stade pendant quelques semaines.**

Les premiers tournois de ce début de saison sont extrêmement prometteurs avec des jeunes impliqués, des progrès significatifs et des résultats encourageants.

N'hésitez pas à suivre l'actualité du club sur les réseaux sociaux, ainsi que les agendas des tournois sur Vinezac pour venir encourager les footballeurs.

En plus des jeunes licenciés, plusieurs amateurs du ballon rond, adhérents de l'association, se retrouvent sur le terrain de Vinezac pour pratiquer leur sport favori (vétérans, corpo, loisirs).

Le club prépare un premier tournoi à Vinezac au printemps prochain pour les catégories U11 et U13. Plusieurs clubs du sud Ardèche seront de la partie pour cette belle journée en perspective !

Notez d'ores et déjà la date du samedi 22 avril dans votre agenda pour venir voir les jeunes du FCJV !

N'hésitez pas à suivre le club sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

**Belle saison sportive au FCJV !**

Guillaume GRASSET

# Parc Naturel régional

Cette année, trois interventions du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR) se sont déroulées à Vinezac.

Le 30 juin, la classe de CM1 de Valérie Channac a bénéficié d'une animation sur les notions de Territoire, de Parc Naturel Régional et de Département. Animée par Mathilde Compagnon, jeune chargée de mission au PNR pour l'éducation au Territoire, cette intervention a plu aux enfants qui se sont essayés à la réalisation d'un logo en fin de séance, avec beaucoup d'à-propos et d'imagination.

Le 9 juillet, dans le cadre des AstroNomades, le président du PNR, Dominique Allix, assisté de la directrice, Caroline Muller et de quelques techniciens sont venus à Vinezac pour participer à plusieurs ateliers scientifiques et à une conférence sur l'histoire de la météorite de Juvinas. Ce fût l'occasion d'exposer à deux représentants officiels de Géopark Mondial UNESCO le dynamisme et la richesse du Territoire pour le renouvellement du label Geopark.

En novembre, la salle du château Julien a accueilli un public nombreux venu voir le film "Empreinte vivante, le patrimoine industriel en Ardèche". Ce film documentaire, de Christian Tran, est le fruit d'une commande du PNR avec la Commission Patrimoine industriel, et du travail de recherche d'une thèse rédigée par Flore Vigné (dispositif CIFRE). Il nous invite à une traversée de l'Ardèche, entre architecture industrielle emblématique et savoir-faire. Un voyage d'une heure et demie à la rencontre d'aventures humaines et de vestiges méconnus, jusqu'au temps présent du renouveau.

Pour ceux qui le souhaitent, le film est accessible sur la chaîne youtube du Parc.

Marie-Laure Westerloppe

## SOUTIEN A L'UKRAINE

L'association Solidarité Ukraine Sud Ardèche située à Largentière, présidée par Eric Glanowski, continue sa collecte de vêtements chauds, couvertures, produits d'hygiène et médicaments. En décembre, l'association a pu acheminer 150 colis jusqu'à Kiev grâce à une logistique commune et à un partenariat avec plusieurs associations.
Vous pouvez déposer vos dons à la salle des fêtes de Largentière, sous le tribunal, le mardi de 14h00 à 17h00. Une demande spécifique de pelotes de laine est adressée pour la confection de couvertures et de chaussettes réalisées par des bénévoles.

Renseignements : solidaritéukrainesudardeche@gmail.com

## SOUTIEN A LA TURQUIE ET LA SYRIE

La Fondation de France et la Croix Rouge font appel à la générosité pour venir en aide aux populations affectées par les deux violents séismes survenus au sud-est de la Turquie, jusqu'à la frontière syrienne.

Pour faire un don : www.fondationdefrance.org - www.croix-rouge.fr

# Etat Civil du 1er janvier au 31 décembre 2022

## Avis de naissance

**Romy Rouressol**
née le 4 janvier 2022
**Mathis Boissin**
né le 23 janvier 2022
**Léo Van Rolleghem**
né le 13 février 2022
**Malya Bichon Delassaraz**
née le 23 février 2022
**Thibault Rabiah**
né le 7 avril 2022
**Nathanaël Gagna**
né le 30 mai 2022
**Lyna Bernard**
née le 9 juin 2022
**Noah Fernandez**
né le 1er juillet 2022
**Louna Toussaint**
née le 25 juillet 2022
**Asma Allahoum**
née le 31 juillet 2022
**Ellie Lô**
née le 23 septembre 2022
**Sherley Furman**
née le 17 octobre 2022
**Eden El Harras**
né le 21 octobre 2022
**Zoé Arlaud**
née le 7 décembre 2022
**Marius Ronin**
né le 14 décembre 2022
**Maïwenn Demange**
née le 16 décembre 2022
**Axel Rousset**
né le 30 décembre 2022

## Décès

**Hélène Lançon, née Chante**
décédée le 4 janvier 2022
**Fernand Charoussset**
décédé le 20 janvier 2022
**Renée Ogier, née Rigoct**
décédée le 27 janvier 2022
**Marcel Roman**
décédé le 27 février 2022
**René Bertrand**
décédé le 25 mars 2022
**Adrienne Vielfaure, née Lalauze**
décédée le 6 avril 2022
**Valérie Fulchiron, née Bros**
décédée le 13 juillet 2022
**Jeannine Schiebel, née Anglade**
décédée le 23 juillet 2022
**Pierrette Servant, née Dumora**
décédée le 14 septembre 2022
**Simone Soulard, née Deroudilhe**
décédée le 21 septembre 2022
**Jean-Paul Beydon**
décédé le 31 octobre 2022
**Daniel Bernard**
décédé le 27 novembre 2022

Depuis 2018, un livre de poèmes d'amour est remis aux couples à la fin de la cérémonie civile de mariage.

## Mariages

**Pierre Vandenbossche et Anna Letessier,** le 16 avril 2022
**Nicolas Curione et Emmanuelle Dumas,** le 28 avril 2022
**Thomas Marchand et Aurélie Carlier,** le 18 juin 2022
**Wilfried François et Emilie Thulliez,** le 13 août 2022
**Patrick Leprestre et Véronique Lichière,** 25 novembre 2022

## Rappel

**Horaires de la Mairie et de l'Agence postale communale**
Du lundi au samedi : 8h30 - 11h50
**Contact : mairie@vinezac.fr - Tél. 04.75.36.81.20**

**Le CCAS est joignable par le biais du secrétariat de mairie**
Si vous rencontrez des difficultés, nous essaierons de vous accompagner au mieux dans vos démarches, et pourrons dans le meilleur des cas répondre aux situations d'urgence.

Village en Poésie

# La Rose et le Réséda

*Celui qui croyait au ciel*
*Celui qui n'y croyait pas*
*Tous deux adoraient la belle*
*Prisonnière des soldats*
*Lequel montait à l'échelle*
*Et lequel guettait en bas*
*Celui qui croyait au ciel*
*Celui qui n'y croyait pas*
*Qu'importe comment s'appelle*
*Cette clarté sur leur pas*
*Que l'un fût de la chapelle*
*Et l'autre s'y dérobât*
*Celui qui croyait au ciel*
*Celui qui n'y croyait pas*
*Tous les deux étaient fidèles*
*Des lèvres du cœur des bras*
*Et tous les deux disaient qu'elle*
*Vive et qui vivra verra*
*Celui qui croyait au ciel*
*Celui qui n'y croyait pas*
*Quand les blés sont sous la grêle*
*Fou qui fait le délicat*
*Fou qui songe à ses querelles*
*Au cœur du commun combat*
*Celui qui croyait au ciel*
*Celui qui n'y croyait pas*
*Du haut de la citadelle*
*La sentinelle tira*
*Par deux fois et l'un chancelle*
*L'autre tombe qui mourra*
*Celui qui croyait au ciel*
*Celui qui n'y croyait pas*
*Ils sont en prison Lequel*
*A le plus triste grabat*
*Lequel plus que l'autre gèle*
*Lequel préfère les rats*
*Celui qui croyait au ciel*
*Celui qui n'y croyait pas*
*Un rebelle est un rebelle*
*Nos sanglots font un seul glas*
*Et quand vient l'aube cruelle*
*Passent de vie à trépas*
*Celui qui croyait au ciel*
*Celui qui n'y croyait pas*
*Répétant le nom de celle*
*Qu'aucun des deux ne trompa*
*Et leur sang rouge ruisselle*
*Même couleur même éclat*
*Celui qui croyait au ciel*
*Celui qui n'y croyait pas*
*Il coule il coule il se mêle*
*A la terre qu'il aima*
*Pour qu'à la saison nouvelle*
*Mûrisse un raisin muscat*
*Celui qui croyait au ciel*
*Celui qui n'y croyait pas*
*L'un court et l'autre a des ailes*
*De Bretagne ou du Jura*
*Et framboise ou mirabelle*
*Le grillon rechantera*
*Dites flûte ou violoncelle*
*Le double amour qui brûla*
*L'alouette et l'hirondelle*
***La rose et le réséda***

***La Rose et le Réséda***

Poème de Louis Aragon qui appelle à l'unité dans la Résistance, par-delà les clivages politiques et religieux.

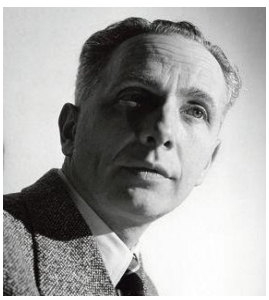

***Louis Aragon***

*Poète, romancier et journaliste français, né probablement le 3 octobre 1897 à Paris, où il meurt le 24 décembre 1982.*

*Avec André Breton, Tristan Tzara, Paul Éluard, Philippe Soupault, il est l'un des animateurs du dadaïsme parisien et du surréalisme. Après sa rupture avec le surréalisme en 1931, il s'engage pleinement dans le Parti communiste français, auquel il avait adhéré en 1927, et dans la doctrine littéraire du réalisme socialiste. La défaite de 1940 marque un tournant dans sa poésie, et Aragon se tourne alors vers une réinterprétation de la tradition poétique et romanesque. À partir de la fin des années 1950, Léo Ferré et Jean Ferrat mettent en musique ou chantent nombre de ses poèmes, ce qui contribue à faire connaître son œuvre poétique à un large public.*

*Avec Elsa Triolet, il a formé l'un des couples emblématiques de la littérature française du XX$^{e}$ siècle. Plusieurs recueils d'Aragon lui sont dédiés, et ses œuvres font souvent référence aux œuvres de sa compagne.*

# TOUT SAVOIR SUR LE TRI

sidomsa

one two tri

NOUVEAU
mini guide du tri

Pour plus de renseignements :
www.sidomsa.net
04 75 94 33 57 - contact@sidomsa.net

## Les Déchetteries

Accès gratuit pour les particuliers et les communes du SIDOMSA. Déchets d'origine professionnelle non acceptés.

### Déchets acceptés *

Ferrailles, Huiles moteur, Huiles de friture, Capsules Nespresso, Batteries, Placo-Plâtre, DEEE, Réemploi, Gravats
Bois, Textiles, Végétaux, Déchets spéciaux, Piles et accus, Cartons, Encombrants divers, Mobilier, Pneus

*Liste non exhaustive

### Adresses et Horaires

**LABÉGUDE**
Rond point RN 102
du lundi au samedi
de 9h à 11h45 et
de 13h30 à 17h15

**LARGENTIÈRE**
Quartier Volpillaire
du lundi au vendredi de
13h30 à 16h15 et le
samedi de 9h à 11h45

**ST ÉTIENNE DE FONTBELLON**
Quartier la cigalière
du lundi au samedi
de 9h à 11h45 et
de 13h30 à 17h15

**VILLENEUVE DE BERG**
Quartier Lansas
du lundi au samedi de 9h à 11h45
et le mercredi après midi
de 13h30 à 17h15

**CROS DE GÉORAND**
Quartier la Palisse
le mercredi et le samedi
de 9h à 12h

**ST ÉTIENNE DE LUGDARÈS**
Quartier huedour
le mercredi et le samedi
de 9h à 12h

**COUCOURON**
Près du stade
le lundi, mercredi, samedi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h à 17h

Le SIDOMSA recycle et valorise plus de 80 % des déchets apportés en déchetteries.

## EN VENTE AU SIDOMSA

- COMPOSTEUR — 35€

Réserver votre COMPOSTEUR BOIS fabriqué en ARDÈCHE sur :
composteur.sidomsa.net

- COMPOST EN SAC

Compost vert issus exclusivement de végétaux en sac 20 kg / 40 litres disponible au SIDOMSA à Lavilledieu ou en déchetteries (Labégude, St Etienne de Fontbellon et Villeneuve de berg)

Réglement uniquement par chèque

TÉL: 04 75 94 33 57
WWW.SIDOMSA.NET

## LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

EMBALLAGES PLASTIQUES

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

BRIQUES ALIMENTAIRES

N'oubliez pas TOUS les emballages se trient !

## LES PAPIERS ET CARTONNETTES

TOUS LES PAPIERS

CARTONNETTES

Cela permet la fabrication de papiers et cartons recyclés.

## LE VERRE

BOUTEILLES EN VERRE

POTS & BOCAUX EN VERRE

N'oubliez pas, le verre est recyclable à l'infini !

## LES DÉCHETS COMPOSTABLES

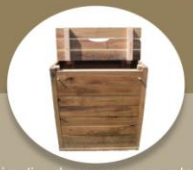

Au fond du jardin, dans un composteur individuel ou dans un composteur collectif près de chez vous

DÉCHETS ORGANIQUES

DÉCHETS DE JARDIN

Ces déchets sont composés à 80 % d'eau, ils feront un très bon compost.

## LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Ce qui coûte le plus cher aux habitants .... à diminuer !

# COLLECTE DES POUBELLES ET DES ENCOMBRANTS

| Janvier | | | Février | | | Mars | | | Avril | | | Mai | | | Juin | | | Juillet | | | Août | | | Septembre | | | Octobre | | | Novembre | | | Décembre | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D | 01 | | M | 01 | | M | 01 | | S | 01 | | L | 01 | 18 | J | 01 | | S | 01 | | M | 01 | | V | 01 | | D | 01 | | M | 01 | | V | 01 | |
| L | 02 | 1 | J | 02 | | J | 02 | | D | 02 | | M | 02 | | V | 02 | | D | 02 | | M | 02 | | S | 02 | | L | 02 | 40 | J | 02 | | S | 02 | |
| M | 03 | | V | 03 | | V | 03 | | L | 03 | 14 | M | 03 | | S | 03 | | L | 03 | 27 | J | 03 | | D | 03 | | M | 03 | | V | 03 | | D | 03 | |
| M | 04 | | S | 04 | | S | 04 | | M | 04 | | J | 04 | | D | 04 | | M | 04 | | V | 04 | | L | 04 | 36 | M | 04 | | S | 04 | | L | 04 | 49 |
| J | 05 | | D | 05 | | D | 05 | | M | 05 | | V | 05 | | L | 05 | 23 | M | 05 | | S | 05 | | M | 05 | | J | 05 | | D | 05 | | M | 05 | |
| V | 06 | | L | 06 | 6 | L | 06 | 10 | J | 06 | | S | 06 | | M | 06 | | J | 06 | | D | 06 | | M | 06 | | V | 06 | | L | 06 | 45 | M | 06 | |
| S | 07 | | M | 07 | | M | 07 | | V | 07 | | D | 07 | | M | 07 | | V | 07 | | L | 07 | 32 | J | 07 | | S | 07 | | M | 07 | | J | 07 | |
| D | 08 | | M | 08 | | M | 08 | | S | 08 | | L | 08 | 19 | J | 08 | | S | 08 | | M | 08 | | V | 08 | | D | 08 | | M | 08 | | V | 08 | |
| L | 09 | 2 | J | 09 | | J | 09 | | D | 09 | | M | 09 | | V | 09 | | D | 09 | | M | 09 | | S | 09 | | L | 09 | 41 | J | 09 | | S | 09 | |
| M | 10 | | V | 10 | | V | 10 | | L | 10 | 15 | M | 10 | | S | 10 | | L | 10 | 28 | J | 10 | | D | 10 | | M | 10 | | V | 10 | | D | 10 | |
| M | 11 | | S | 11 | | S | 11 | | M | 11 | | J | 11 | | D | 11 | | M | 11 | | V | 11 | | L | 11 | 37 | M | 11 | | S | 11 | | L | 11 | 50 |
| J | 12 | | D | 12 | | D | 12 | | M | 12 | | V | 12 | | L | 12 | 24 | M | 12 | | S | 12 | | M | 12 | | J | 12 | | D | 12 | | M | 12 | |
| V | 13 | | L | 13 | 7 | L | 13 | 11 | J | 13 | | S | 13 | | M | 13 | | J | 13 | | D | 13 | | M | 13 | | V | 13 | | L | 13 | 46 | M | 13 | |
| S | 14 | | M | 14 | | M | 14 | | V | 14 | | D | 14 | | M | 14 | | V | 14 | | L | 14 | 33 | J | 14 | | S | 14 | | M | 14 | | J | 14 | |
| D | 15 | | M | 15 | | M | 15 | | S | 15 | | L | 15 | 20 | J | 15 | | S | 15 | | M | 15 | | V | 15 | | D | 15 | | M | 15 | | V | 15 | |
| L | 16 | 3 | J | 16 | | J | 16 | | D | 16 | | M | 16 | | V | 16 | | D | 16 | | M | 16 | | S | 16 | | L | 16 | 42 | J | 16 | | S | 16 | |
| M | 17 | | V | 17 | | V | 17 | | L | 17 | 16 | M | 17 | | S | 17 | | L | 17 | 29 | J | 17 | | D | 17 | | M | 17 | | V | 17 | | D | 17 | |
| M | 18 | | S | 18 | | S | 18 | | M | 18 | | J | 18 | | D | 18 | | M | 18 | | V | 18 | | L | 18 | 38 | M | 18 | | S | 18 | | L | 18 | 51 |
| J | 19 | | D | 19 | | D | 19 | | M | 19 | | V | 19 | | L | 19 | 25 | M | 19 | | S | 19 | | M | 19 | | J | 19 | | D | 19 | | M | 19 | |
| V | 20 | | L | 20 | 8 | L | 20 | 12 | J | 20 | | S | 20 | | M | 20 | | J | 20 | | D | 20 | | M | 20 | | V | 20 | | L | 20 | 47 | M | 20 | |
| S | 21 | | M | 21 | | M | 21 | | V | 21 | | D | 21 | | M | 21 | | V | 21 | | L | 21 | 34 | J | 21 | | S | 21 | | M | 21 | | J | 21 | |
| D | 22 | | M | 22 | | M | 22 | | S | 22 | | L | 22 | 21 | J | 22 | | S | 22 | | M | 22 | | V | 22 | | D | 22 | | M | 22 | | V | 22 | |
| L | 23 | 4 | J | 23 | | J | 23 | | D | 23 | | M | 23 | | V | 23 | | D | 23 | | M | 23 | | S | 23 | | L | 23 | 43 | J | 23 | | S | 23 | |
| M | 24 | | V | 24 | | V | 24 | | L | 24 | 17 | M | 24 | | S | 24 | | L | 24 | 30 | J | 24 | | D | 24 | | M | 24 | | V | 24 | | D | 24 | |
| M | 25 | | S | 25 | | S | 25 | | M | 25 | | J | 25 | | D | 25 | | M | 25 | | V | 25 | | L | 25 | 39 | M | 25 | | S | 25 | | L | 25 | 52 |
| J | 26 | | D | 26 | | D | 26 | | M | 26 | | V | 26 | | L | 26 | 26 | M | 26 | | S | 26 | | M | 26 | | J | 26 | | D | 26 | | M | 26 | |
| V | 27 | | L | 27 | 9 | L | 27 | 13 | J | 27 | | S | 27 | | M | 27 | | J | 27 | | D | 27 | | M | 27 | | V | 27 | | L | 27 | 48 | M | 27 | |
| S | 28 | | M | 28 | | M | 28 | | V | 28 | | D | 28 | | M | 28 | | V | 28 | | L | 28 | 35 | J | 28 | | S | 28 | | M | 28 | | J | 28 | |
| D | 29 | | | | | M | 29 | | S | 29 | | L | 29 | 22 | J | 29 | | S | 29 | | M | 29 | | V | 29 | | D | 29 | | M | 29 | | V | 29 | |
| L | 30 | 5 | | | | J | 30 | | D | 30 | | M | 30 | | V | 30 | | D | 30 | | M | 30 | | S | 30 | | L | 30 | 44 | J | 30 | | S | 30 | |
| M | 31 | | | | | V | 31 | | | | | M | 31 | | | | | L | 31 | 31 | J | 31 | | | | | M | 31 | | | | | D | 31 | |

Ordures ménagères — Tri sélectif — Encombrants — Férié

**Uniquement sur rendez-vous : 0800.07.60.15**
**La collecte est limitée à 3 encombrants par foyer.**

**En raison des jours fériés, certaines dates sont susceptibles d'être modifiées.**
**Ces informations vous parviendront courant d'année.**